

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 28 avril 2014

Convocation du : 11 avril 2014

**Objet : FONCTIONNEMENT COMMUNAUTE
Détermination du nombre de Vice-Présidents.**

L'an deux mille quatorze, le vingt huit avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni en mairie de Veynes, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : M. René Moreau

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, T. Michel, G. Pitaval, A. Chevalier, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, F. Darini, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, C. Baillet, B. Saudemont, C. Nivou, M. Gaignaire, F. Gatounes

Excusés : Marc Ventre a donné procuration à Bernadette Saudemont
Jean-Paul Artigues a donné procuration à René Moreau

Le Président de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy, M. Jean-Marie Bernard, invite l'assemblée à définir le nombre de Vice-Présidents qui constituera le bureau communautaire.

Il propose d'établir ce nombre à 6 (six) Vice-Présidents, comme auparavant.

Après avoir voté à main levée, les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy, à la majorité des voix décident de fixer à 6 le nombre de Vice-Présidents.

Votants	31	dont 2 procurations
Pour	30	
Contre	0	
Abstention	1	

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20140428-De47_2014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2014
Publication : 05/05/2014

Pour le Président
par délégation



Le Président,
M. Jean-Marie Bernard

